

Licence Fondamentale : Droit en Français

Module :

Droit Pénal Général

Encadré et animé par :
Pr Nabil MADANI

Année universitaire : 2019/2020

| | |
|---|---|
| Université | HASSAN II CASABLANCA |
| Établissement dont relève la filière | Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Ain Sebaa |
| Département d'attache de la filière | Droit |
| Type de formation | Licence Fondamentale |
| Intitulé du module | Droit Pénal Général |
| Semestre d'appartenance du module | Semestre 2 |

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le cours de Droit pénal général se propose d'**exposer les règles de fond** applicables à **toutes les infractions**. Ce cours sera consacré à **l'étude de la loi pénale**, au sens large du terme. En vertu du **principe de légalité criminelle**, un texte est en effet la condition préalable indispensable à toute poursuite pénale. Le cours comporte également **une étude de la structure de l'infraction, des diverses catégories** de délinquants et de leurs modes de participation à une infraction. **Les peines** sont également présentées.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le diplôme de la licence en Droit vise à fournir aux étudiants les fondements théoriques et méthodologiques leur permettant d'assimiler les textes législatifs et les phénomènes sociaux ainsi que les fondements de l'analyse juridique et politique.

La formation est conçue pour permettre aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance de l'articulation du Droit privé et public et acquérir des compétences pratiques selon les nouveaux concepts.

Ces études se déroulent sous forme de cours magistraux et de séances de travaux dirigés réparties sur six semestres (trois années universitaires).

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Connaître les principes généraux qui régissent le droit pénal.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE

Au terme de cette formation l'étudiant devra être capable de :

- ❖ Etablir la distinction entre le droit pénal général et les autres branches des sciences criminelles.
- ❖ Dégager les éléments constitutifs d'une infraction.
- ❖ Dégager les traits établissant la responsabilité pénale.
- ❖ Etablir l'articulation entre l'infraction et la peine encourue.

MODALITÉS D'ORGANISATION DES TRAVAUX DIRIGÉS

- ❖ Quescussion, études de cas, exercices pratiques, analyse critique...

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche pédagogique est la clé de réussite de chaque formation. En effet, notre démarche pédagogique proposée pour la formation dans ce module s'appuie sur une approche socioconstructiviste. Dans ce cadre, nous allons adapter les thèmes de formation aux besoins et niveaux du public cible, et en multipliant les techniques d'animations des cours magistraux et des travaux dirigés selon la nature du thème en question et la méthodologie de sa présentation :

- ✓ Articulation entre séances de cours et de TD (séances de cours/séances de TD).
- ✓ Recours aux cartes conceptuelles pour illustration.
- ✓ Etudes de cas selon le contexte.

Les Technologies d'Information et de Communication sont un outil que nous

recommandons à exploiter tout au long de la formation pour rendre les séances d'enseignement-apprentissage de ces thèmes plus attractives et motivantes. Pour cette raison, il y aura un usage fréquent à la présentation PowerPoint.

Ainsi, l'approche pédagogique que nous proposons contribue à favoriser l'instauration d'un climat d'apprentissage favorable à la réflexion, à l'expression et à l'imagination du public cible autour de leurs attitudes individuelles et de groupe comme il permet de développer des compétences sociales pour mieux appliquer les connaissances acquises.

En ce qui concerne l'évaluation des acquis, nous proposons des activités diversifiées et nous proposons de les mener selon deux temps :

- Une évaluation formative qui s'effectuera tout au long de l'avancement des séances de cours (tests, dossier à fournir, porte-folios...)
- Une évaluation sommative qui consiste en évaluation finale pour s'assurer de la réalisation des objectifs de la formation.

CONTENU DU MODULE

Le contenu de ce module s'articule autour des éléments suivants :

- **INTRODUCTION**
 - Notion de droit pénal
 - Evolution du droit pénal
 - Contenu du droit pénal
 - Sources du droit pénal

- **L'INFRACTION**

- Les éléments constitutifs de l'infraction
- La classification des infractions du droit pénal

- **LA RESPONSABILITE PENALE**

- Les traits de la responsabilité pénale
- Le délinquant et la responsabilité pénale
- Pluralité des participants à l'infraction
- L'irresponsabilité ou l'atténuation de la RP

- **LA PEINE**

- La peine encourue
- La peine prononcée
- La peine exécutée

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMZAZI, M. Précis de droit criminel, Edition diffusion, Rabat, 1994, 280 p.
- F.P., BLANC, Droit pénal général marocain, Sochepress, Casablanca, 1984, 176.
- AMZAZI, M., Essai sur le système pénal marocain, Editions Le Fennec, Centre Jaques-Berque, Rabat, 2013, 227 p.
- <http://books.openedition.org/cjb/384>
- محمد التغدويني، □راسة في تحليل النص الجنائي، مطبعة الأمنية، الرباط، 2016، 295 ص.